

TROPICANA FLORE  
1074 Route de Maurette

83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL  
INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Vu les articles L254-1 et suivants, et R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2023 portant délégation de signature à Mme Stéphanie FLAUTO Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PACA,

Vu l'arrêté préfectoral du 17 mars 2023 portant délégation de signature aux agents de la DRAAF PACA.

L'organisme : TROPICANA FLORE  
1074 Route de Maurette  
83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **PA01433**  
pour effectuer ses activités

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels NON
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels NON
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service **OUI**  
hors traitement de semence
- de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques NON

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies (période de validité du certificat de certification de l'entreprise, assurance). Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

TROPICANA FLORE	83520	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
-----------------	-------	-----------------------

Fait à MARSEILLE, le 17 avril 2023

L'Ingénieur Agriculture et Environnement  
Responsable du Pôle Mutualisation des Contrôles  
et des Interventions Sanitaires

  
Denis BERRIEU